

Publication d'une demande en application de l'article 6, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 510/2006 du Conseil relatif à la protection des indications géographiques et des appellations d'origine des produits agricoles et des denrées alimentaires

(2010/C 322/11)

La présente publication confère un droit d'opposition conformément à l'article 7 du règlement (CE) n° 510/2006 du Conseil⁽¹⁾. Les déclarations d'opposition doivent parvenir à la Commission dans un délai de six mois à compter de la date de la présente publication.

DOCUMENT UNIQUE

RÈGLEMENT (CE) N° 510/2006 DU CONSEIL

«JABŁKA GRÓJECKIE»

N° CE: PL-PGI-0005-0730-01.12.2008

IGP (X) AOP ()

1. Dénomination:

«Jabłka grójeckie»

2. État membre ou pays tiers:

Pologne

3. Description du produit agricole ou de la denrée alimentaire:

3.1. Type de produit:

Classe 1.6. Fruits, légumes et céréales en l'état ou transformés

3.2. Description du produit portant la dénomination visée au point 1:

Les variétés de pommes pouvant être vendues sous la dénomination «jabłka grójeckie» sont celles énumérées ci-dessous appartenant aux catégories «Extra» et I et qui répondent aux exigences minimales concernant la coloration, le calibre et la fermeté de la chair au moment de la vente, mentionnées dans le tableau ci-après. Les pommes «jabłka grójeckie» se caractérisent également par une acidité d'environ 5 % supérieure à la moyenne pour une variété donnée. Cependant, la valeur de ce paramètre dépend des conditions atmosphériques au cours de la période de végétation.

Variété	Coloration en % de surface	Calibre catégorie «Extra» (en mm)	Taille catégorie I (en mm)	Fermeté de la chair minimale (kg/cm ²)
Alwa	55	60	55	5,5
Belle de Boskoop et ses mutants	38	70	65	6
Braeburn	55	70	65	6
Cortland	55	70	65	4,5
Celeste	38	70	65	5,5
Delikates	55	70	65	5

⁽¹⁾ JO L 93 du 31.3.2006, p. 12.

Variété	Coloration en % de surface	Calibre catégorie «Extra» (en mm)	Taille catégorie I (en mm)	Fermeté de la chair minimale (kg/cm ²)
Derlrbaleestival et ses mutants	38	60	55	5,5
Early Geneva	55	60	55	6
Elise	80	70	65	6
Elstar	38	60	55	4,5
Empire	80	60	55	5
Fuji	55	70	65	6
Gala et ses mutants	38	60	55	5,5
Gloster	55	70	65	5,5
Golden Delicious et ses mutants	10	70	65	5
Idared	55	70	65	5,5
Jerseymac	55	60	55	5,5
Jonagold et ses mutants	38	70	65	5
Jonagored et ses mutants	80	70	65	5
Lobo	55	70	65	4,5
Ligol	55	70	65	5,5
Mutsu	10	70	65	6
Paula Red	55	70	65	5,5
Pinova et ses mutants	38	70	65	5,5
Piros	38	60	55	5,5
Rubin	80	70	65	4,5
Shampion et ses mutants	55	70	65	4,5

3.3. Matières premières (uniquement pour les produits transformés):

—

3.4. Aliments pour animaux (uniquement pour les produits d'origine animale):

—

3.5. Étapes spécifiques de la production qui doivent avoir lieu dans l'aire géographique délimitée:

Les étapes de production des pommes «jabłka grójeckie» suivantes ont obligatoirement lieu dans l'aire délimitée au point 4:

— préparation du site

- plantation
- taille et formation
- fumure
- irrigation
- protection des plantes
- traitements améliorant la qualité des fruits
- récolte

La production des pommes «jabłka grójeckie» doit avoir lieu dans l'aire délimitée au point 4 conformément à la méthode de Production Intégrée (PI) pour la production des pommes ou conformément au référentiel GLOBALGAP.

3.6. Règles spécifiques applicables au tranchage, râpage, conditionnement, etc.:

Néant

3.7. Règles spécifiques d'étiquetage:

—

4. Description succincte de la délimitation de l'aire géographique:

Dans la voïvodie de Mazovie:

- l'ensemble du district de Grójec (communes de Belsk Duży, Błędów, Chynów, Gosczyn, Grójec, Jasieniec, Mogielnica, Nowe Miasto nad Pilicą, Pniewy, Warka),
- commune de Mszczonów dans le district de Żyrardów,
- communes de Tarczyn, Prażmów et Góra Kalwaria dans le district de Piaseczno,
- commune de Sobienie Jeziory dans le district d'OTwock,
- commune de Wilga dans le district de Garwolin,
- communes de Grabów nad Pilicą et Magnuszew dans le district de Kozienice,
- communes de Stromiec, Białobrzegi et Promna dans le district de Białobrzegi,

Dans la voïvodie de Łódź:

- communes de Biała Rawska, Sadkowice, Regnów, Cielądz dans le district de Rawa Mazowiecka,
- commune de Kowiesy dans le district de Skierniewice.

5. Lien avec l'aire géographique:

5.1. Spécificité de l'aire géographique:

5.1.1. Facteurs naturels

L'aire de production des pommes «jabłka grójeckie» se situe dans le centre de la Pologne sur les terrains de la plaine de Varsovie, du plateau de Rawa, de la vallée de Białobrzegi et la vallée de la Vistule centrale. Ces régions géographiques font partie de la plaine de Mazovie centrale et de la plaine de Mazovie méridionale.

Sur ces terrains dominent les sols podzoliques ou pseudo-podzoliques formés sur les sables, argiles ou dépôts marginaux, appartenant aux classes de valeurs moyennes et basses, et qui sont parfaitement adaptés pour la culture de vergers à pommes. Le niveau des précipitations annuelles est de 600 mm. La durée de la période de végétation est de 200 jours environ, ce qui permet la culture de la plupart des variétés de pommes. Le climat relativement doux de cette région, proche du climat continental, n'entraîne pas de pertes significatives dans les plantations même dans le cas de variétés sensibles au gel.

Cette région possède un microclimat typique qui se caractérise par de basses températures pendant la nuit (atteignant même 0 °C), durant la période précédant la récolte (septembre, début octobre).

L'aire de production délimitée des pommes «jabłka grójeckie» se distingue par sa forte homogénéité. Depuis la ville de Grójec, située au centre même de la région délimitée, jusqu'aux frontières de cette dernière, les cultures de pommiers sont présentes dans chaque localité. La concentration des cultures, qui atteint jusqu'à 70 % dans les environs de Grójec, diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne de cette ville, et au-delà des frontières de l'aire délimitée, les cultures de pommiers ne se rencontrent plus que de façon sporadique. C'est pourquoi cette région est communément appelée «le plus grand verger d'Europe».

5.1.2. Facteurs historiques et humains

Les premières plantations du «plus grand verger d'Europe», à savoir la région de Grójec, datent du règne de la reine Bona, qui se distingua par son engouement pour l'horticulture et notamment l'arboriculture fruitière. En 1545, elle fit l'acquisition de grandes parcelles de terre dans le district de Grójec dont elle prit par la suite grand soin en octroyant de nombreux priviléges aux propriétaires de jardins. Ensuite, l'arboriculture fruitière vit son statut légal renforcé dans l'acte royal de l'année 1578 proclamé par le fils de la reine Bona. Ceci marqua le début du développement des vergers, constitués de pommiers principalement. On trouve dans de nombreux ouvrages historiques de multiples références au développement de vergers dans les cours royales et les campagnes sur les terrains de la région de Grójec.

Des religieux jouèrent également un rôle non négligeable dans l'histoire des pommes «jabłka grójeckie» (Roch Wójcicki de Belsk, Niedzwiedzki de Łęczeszyce, Stefan Roguski de Goszczyn et Edward Kawiński de Konary). Au XIX^e siècle, ils œuvrèrent fortement pour l'extension de l'arboriculture fruitière dans cette région.

Au début du XX^e siècle, les vergers furent plantés dans une optique désormais commerciale, avec Jan Cieślak de Podgórzyc à la tête de ce mouvement. Son apport à la connaissance de la culture et de la conservation des pommes fut considérable (il construisit en 1918 le premier entrepôt de fruits en Pologne).

C'est aussi à cette époque qu'apparurent les premiers conseillers agricoles dont le plus connu dans la région était Witalis Urbanowicz qui s'illustra en 1909 par la rédaction des «10 commandements de l'horticulture».

La fin de la Seconde Guerre mondiale marqua le début de l'expansion extrêmement dynamique de l'arboriculture fruitière dans la région de Grójec, avec pour protagoniste principal le professeur Szczepan Pieniążek. Sous son impulsion fut créé l'Institut d'Arboriculture fruitière et de Floriculture (Instytut Sadownictwa i Kwiaciarnstwa) qui permettait de diffuser le savoir le plus récent et l'expérience acquise dans la culture des pommiers auprès des arboriculteurs locaux. Son protégé — Eligiusz Gajewski — fonda avec l'appui de son professeur dans la région de Nowa Wieś la station expérimentale de l'Institut d'Arboriculture fruitière et de Floriculture (Zakład Doświadczalny Instytutu Sadownictwa i Kwiaciarnstwa). Cette dernière devint une ferme modèle où les arboriculteurs de Grójec pouvaient acquérir un savoir-faire pratique.

La production des pommes «jabłka grójeckie» continua à croître au fil du temps, et en 1958 les agriculteurs locaux durent faire face à une surabondance des récoltes, ce qui conduisit le vice-président du présidium du conseil national de district à Grójec — Waclaw Przytocki — à organiser les «Journées des pommiers en fleur» (Dni Kwitnących Jabłoni), dans le but de promouvoir les pommes ainsi que la région. La «Fête des pommiers en fleur» (Święto Kwitnących Jabłoni) était à l'origine célébrée de façon annuelle, à chaque fois dans une localité différente et divers noms étaient utilisés pour la désigner: «Journées des pommiers en fleur» (Dni Kwitnących Jabłoni), «Journées du pommier en fleur» (Dni Kwitnącej Jabłoni), «Journées du pommier en fleur de Grójec» (Grójeckie Dni Kwitnącej Jabłoni), «Journées des pommiers en fleur de Grójec» (Grójeckie Dni Kwitnących Jabłoni), «Les pommiers en fleur» (Kwitnące Jabłonie), «Fête des pommiers en fleur» (Święto Kwitnących Jabłoni). Depuis maintenant plusieurs années, c'est ce dernier nom qui prime.

5.2. Spécificité du produit:

Les pommes «jabłka grójeckie» se caractérisent par une coloration de leur épiderme plus marquée que la moyenne, de 5 % environ. Cette magnifique teinte rouge de la pomme contribue non seulement à son bel aspect mais témoigne aussi d'une teneur en pigments plus élevée, présents dans les tissus sous l'épicarpe de la pomme, principalement des anthocyanes ainsi que des caroténoïdes. Les pommes «jabłka grójeckie» se caractérisent également par une acidité d'environ 5 % supérieure à la moyenne pour une variété donnée. Cependant, la valeur de ce paramètre dépend des conditions atmosphériques au cours de la période de végétation.

5.3. Lien causal entre l'aire géographique et la qualité ou les caractéristiques du produit (pour les AOP), ou une qualité spécifique, la réputation ou une autre caractéristique du produit (pour les IGP):

Le lien entre les pommes «jabłka grójeckie» et l'aire géographique délimitée au point 4 repose sur les qualités spécifiques des fruits décrites au point 5.2 et résultant des facteurs naturels présentés au point 5.1.1, ainsi que sur leur réputation, évoquée ci-dessous.

Les conditions naturelles uniques présentes dans l'aire de production des pommes «jabłka grójeckie» et plus particulièrement les propriétés du sol ainsi que le microclimat spécifique permettent d'accélérer la coloration des pommes «jabłka grójeckie» qui se caractérisent par une teinte rouge plus marquée que la moyenne mais aussi par une acidité élevée appréciée des transformateurs de toute l'Europe. Les basses températures nocturnes agissent positivement sur les processus physiologiques se produisant dans les pommes juste avant la récolte. Ce phénomène s'explique par la baisse d'intensité des processus bioénergétiques lors de la pause nocturne, à l'origine d'une proportion sucre/acides optimale qui confère un goût incomparable aux pommes «jabłka grójeckie».

La localisation des cultures des pommes «jabłka grójeckie» ainsi que leurs caractéristiques uniques sont fortement corrélées avec le microclimat typique. De plus, dans la région de Grójec, les températures chutent fortement en période de pré-récolte (en septembre et début octobre elles atteignent même 0 °C). Les conditions pédoclimatiques spécifiques permettent d'obtenir des conditions naturelles uniques qui accélèrent la coloration des pommes «jabłka grójeckie». Celles-ci se caractérisent par une teinte rouge plus marquée que la moyenne ainsi qu'une acidité élevée appréciée des transformateurs de toute l'Europe.

Le résultat de ces conditions idéales pour les cultures de pommiers dans la région de Grójec est leur renommée exceptionnelle jamais démentie depuis bientôt 500 ans. La majorité des habitants de la voïvodie de Mazovie et des voïvodies voisines associent Grójec à la culture des pommiers. Les motifs de l'arboriculture fruitière font partie intégrante de la région: on retrouve le symbole de la pomme dans les armoiries du district de Grójec ainsi que celles de nombreuses communes (Chynów, Belsk Duży, Błędów, Jasieniec, Kowiesy, Sadkowice), au niveau de la toponymie locale — Sadków, Sadkowice, Zielony Sad (le terme *Sad* signifiant «verger» en polonais), sur un bas-relief dans la Maison du Jardinier à Grójec, représentant la récolte des pommes, lors de la «Fête des pommiers en fleur» (Święto Kwitnących Jabłoni) célébrée annuellement et qui jouit d'une grande popularité ou encore à l'occasion de l'organisation annuelle des «Rencontres polonaises autour de l'arboriculture fruitière» (Ogólnopolskich spotkań sadowniczych) à Grójec.

La tradition multiséculaire des cultures permet aux arboriculteurs locaux de maîtriser quasiment à la perfection la technique de culture des pommiers. L'industrie locale est également organisée de manière à soutenir cette activité, à travers les structures suivantes: entreprises de transformation des fruits, grossistes, groupements de producteurs, magasins spécialisés en fournitures horticoles, fabricants de machines, etc.

Actuellement, les terres de la région de Grójec abritent des cultures intensives de vergers nains, qui représentent près de 40 % de la production nationale de pommes, l'intensité des cultures atteignant même 70 % dans certaines communes.

Les conditions climatiques ainsi qu'une longue tradition de culture des pommes ont contribué à étendre la renommée du produit, qui a été confirmée par les résultats d'enquêtes de consommation réalisées en septembre 2008 auprès de personnes originaires de différentes régions. Les résultats de ces enquêtes montrent que la région de Grójec est fortement assimilée à l'activité d'arboriculture fruitière et à la production de pommes plus particulièrement. 27,7 % des personnes interrogées font le lien entre la région de Grójec et l'arboriculture fruitière. 19 % des Polonais associent la région de Grójec avec la culture des pommes. Les personnes interrogées habitant les voïvodies limitrophes de la Mazovie sont encore plus nombreuses à établir une corrélation entre la région de Grójec et les pommes, par exemple, pour la voïvodie voisine de Łódź, leur pourcentage s'élève à 32 % et pour celle de Sainte-Croix, il atteint même 36 %.

La renommée des pommes «jabłka grójeckie» est également confirmée par l'évocation du produit dans plusieurs articles de presse. En voici quelques exemples: «Une pomme sur quatre provient de la région de Grójec» (*Co czwarte jabłko z Grójca*) en 1991, «De la région de Grójec jusqu'en Suède» (*Z Grójca do Szwecji*) en 1992, «La pomme écologique» (*Jabłko ekologiczne*) en 1993, «Les pommes européennes de la région de Grójec» (*Eurojabłka z Grójeckiego*) en 1995, «Les vergers après la surproduction» (*Sady po klęsce*) en 2000, «Le centre pomologique de l'Europe ?» (*Jabłkowe centrum Europy?*) en 2001, «Les meilleures pommes viennent de Grójec» (*Grójeckie jabłka najlepsze*) en 2007.

Référence à la publication du cahier des charges:

[article 5, paragraphe 7, du règlement (CE) n° 510/2006]

<http://www.minrol.gov.pl/index.php?/pol/Jakosc-zywnosci/Produkty-regionalne-i-tradycyjne/Wnioski-przeslane-do-UE-od-kwietnia-2006-roku>